DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 11 JUILLET 2018

Délibération
n° 2018.07.082.B

Adhésion à l'association Futuribles international

LE ONZE JUILLET DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 juillet 2018**

Secrétaire de séance : Gérard ROY

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Jean-Claude COURARI, Gérard DEZIER, Denis DUROCHER, Guy ETIENNE, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Jean REVEREAULT, Gérard ROY, Alain THOMAS, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Véronique DE MAILLARD, Denis DOLIMONT, François ELIE, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 JUILLET 2018	**DELIBERATION N° 2018.07.082.B**
PROSPECTIVE TERRITORIALE	Rapporteur : **Monsieur ANDRIEUX**
ADHÉSION À L'ASSOCIATION FUTURIBLES INTERNATIONAL	

La prospective est une démarche d'anticipation indispensable pour éclairer les choix et les stratégies de l'action publique face aux défis du futur. L'association Futuribles est un centre de réflexion sur l'avenir qui propose à ses adhérents :

- Une revue bimestrielle
- Un service de veille et d'analyses prospectives
- Un centre de ressources : base de données bibliographique et réseau d'experts
- Un centre de formation aux principes, concepts et méthodes de la prospective, ainsi que des sessions d'informations sur des thématiques particulières
- Des espaces d'échanges et de coopération pour débattre des grands enjeux de l'avenir et partager les bonnes pratiques d'innovation et de prospective.

Les travaux de l'association couvrent l'ensemble des politiques publiques mises en œuvre par GrandAngoulême :

- Démographie, sociétés et modes de vie
- Institutions et mutations territoriales
- Economie, emploi, entreprises et travail
- Recherche, sciences et techniques
- Ressources naturelles, énergie et environnement.

Pour 2018, le montant de l'adhésion s'élève à 3 000€ TTC, soit 0,02 € par habitant. Le coût de cette adhésion sera imputé sur les crédits de la Direction Proximité votés au budget primitif sans coût supplémentaire.

Au regard de ces éléments, l'adhésion à l'association Futuribles international apparaît pertinente et utile pour GrandAngoulême.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion à l'association Futuribles international et le versement de la cotisation qui s'élève à 3 000 € TTC pour l'année 2018.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document afférent à ce dossier.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **20 juillet 2018**	**Affiché le :** **20 juillet 2018**